



Organisation du Processus  
d'Evaluation des Besoins en Technologie (EBT) :  
Une Note Explicative

*Subash Dhar, Jyoti Painuly, Ivan Nygaard et Jorge Rogat*

**Partenariat PNUE DTU (UDP)  
Danemark**

*Révisé (novembre, 2014)*

## Généralités

Le PNUE et le Partenariat PNUE DTU (UDP) sont impliqués dans la mise en œuvre d'un projet international d'Evaluation des Besoins en Technologie (EBT) financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La Phase I du projet EBT a été réalisée entre 2009 et 2013 dans 36 pays. Le processus EBT est dirigé par le pays concerné et des consultations des parties prenantes sont fortement recommandées (*voir Encadré 1*) à chaque étape<sup>1</sup>. Par conséquent une note<sup>2</sup> visant à guider l'établissement de la structure institutionnelle nationale au sein des pays a été préparée afin de soutenir les pays au cours de la Phase I. Cette note était basée sur les expériences des Experts UDP ayant pris part aux discussions et missions dans les différents pays impliqués dans la Phase I. La note<sup>2</sup> a été révisée pour la Phase II du projet EBT, qui débutera en novembre 2014, sur la base des enseignements de la Phase I<sup>3</sup>.

### **Encadré 1: Leçons tirées de la Phase I du projet EBT<sup>4</sup> (dirigée par le PNUE & le PNUD)**

#### **Liées au Processus**

1. Le renforcement de la capacité nationale devrait être une priorité clé pour le futur travail portant sur les activités de transferts de technologie ;
2. Définir clairement les rôles des parties prenantes et renforcer leur implication ;
3. S'assurer qu'il existe un arrangement institutionnel bien défini et transparent dans les pays ;
4. Elaborer un plan de travail détaillé en consultation avec les parties prenantes, en définissant les rôles et en fixant nos objectifs clairs ;

#### **Liées à la méthodologie**

5. Définir clairement les activités et s'assurer que des orientations techniques sont disponibles en temps opportun ;
6. Utiliser la méthodologie la plus récente et la plus applicable, et adapter les orientations aux conditions nationales ;
7. Décider de l'outil de priorisation en conformité avec les conditions nationales.
8. Renforcer l'identification des besoins en matière de technologies d'adaptation
9. Envisager des options non technologiques ;
10. Utiliser un large éventail de critères; identifier un petit nombre de secteurs clés.

#### **Délimitation du Projet**

11. Réaliser une analyse des barrières pour les technologies sélectionnées / prioritaires ;
12. Elaborer des plans d'exécution pour faire face aux barrières identifiées ;
13. Elaborer des propositions de projet.

<sup>1</sup> PNUD (2010) «Manuel pour la Réalisation d'Une Evaluation des Besoins en Technologie pour le Changement climatique »

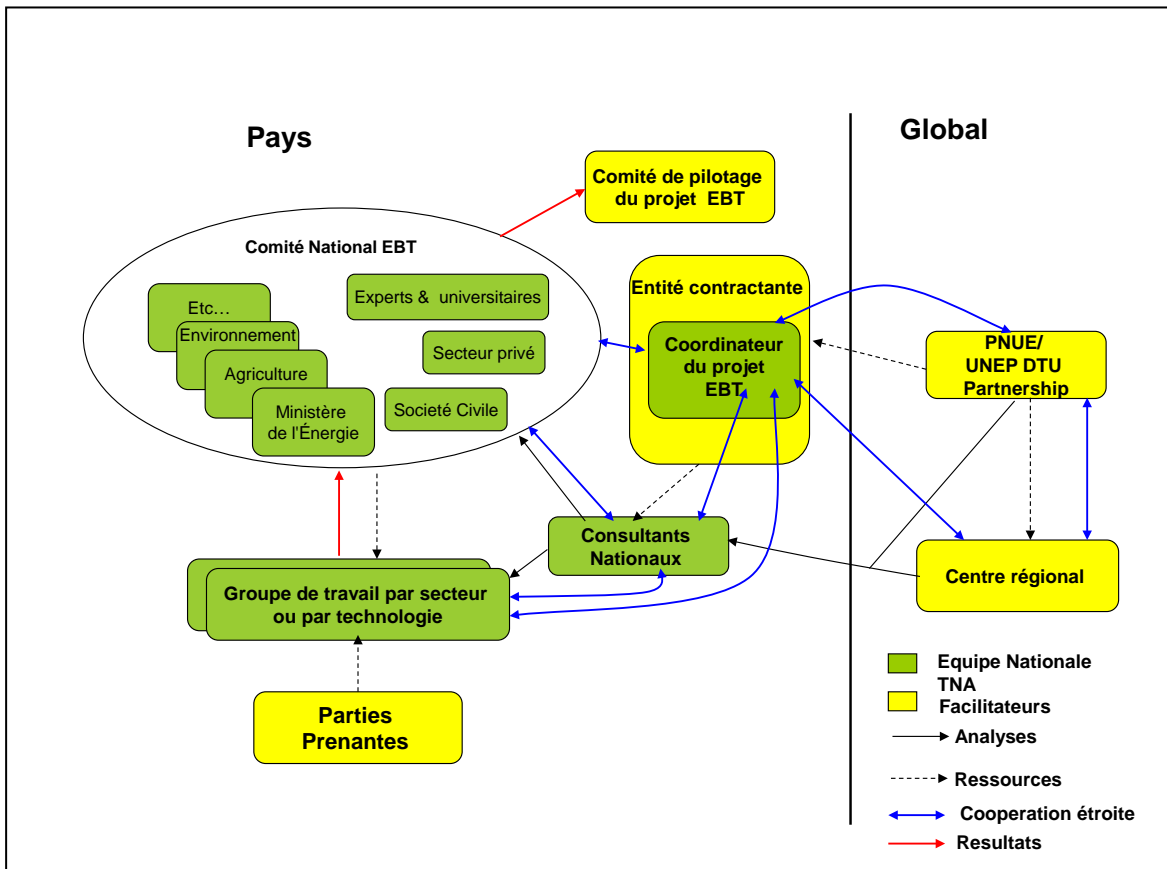
<sup>2</sup> Dhar, Subash; Painuly, Jyoti & Nygaard, Ivan, 2010 : «Organiser le Processus EBT National: Une note explicative »

<sup>3</sup> Se reporter au rapport de synthèse de la CCNUCC relatif au EBT Phase I mis en œuvre par le PNUE et le Partenariat PNUE DTU entre 2009 et 2013 : «Troisième Rapport de synthèse relatif aux besoins en technologie identifiés par les Parties non visées à l'annexe I du Rapport de synthèse de la Convention EBT »

<sup>4</sup> Les leçons sont basées sur l'examen de deux rapports de synthèse soumis par le PNUE et le PNUD au FEM en 2008 sur le premier exercice de la EBT et un atelier sur les bonnes pratiques EBT organisé par la CCNUCC en 2007.

## Structure Institutionnelle

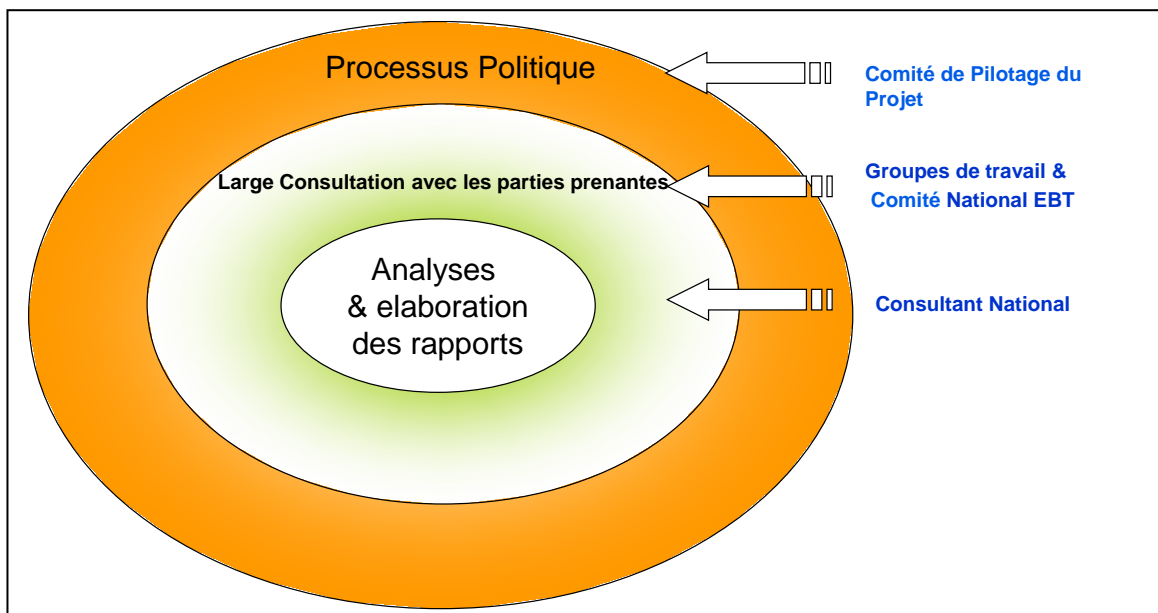
La structure institutionnelle proposée pour la mise en œuvre du projet EBT est illustrée au Schéma 1. L'équipe nationale EBT sera responsable de la conduite de l' EBT au sein du pays. L'équipe nationale EBT comprend le Comité national EBT, les Consultants / Experts nationaux, les Groupes de travail, et le coordinateur EBT. Conformément aux Leçons 2 et 3 (*Encadré 1*), les rôles suggérés pour chaque acteur sont décrits ci-dessous. Les experts nationaux en atténuation et adaptation qui feraient office de consultants nationaux pour le projet peuvent être engagés par les pays eux-mêmes. Ce faisant, la capacité nationale peut également être renforcée (*leçon 1*), étant donné que les consultants nationaux recevraient une formation lors des ateliers régionaux de renforcement des capacités sur les méthodes et les outils pour la conduite d'une EBT.



**Schéma 1. Structure institutionnelle proposée pour le projet EBT**

La structure institutionnelle et les noms des différents organes au sein de chaque pays incomberont aux pays. A titre d'exemple, un pays peut décider de donner à l'élément « Comité de Pilotage National » le nom de « Comité Consultatif National ». Chaque élément de la structure institutionnelle du pays est conçu pour jouer un rôle important (Schéma 2). A titre d'exemple, bien que le processus EBT puisse être mis en œuvre en engageant quelques experts nationaux en atténuation et adaptation (consultants nationaux) et en produisant quelques rapports, la création d'un comité national et de groupes de travail EBT peut constituer une plate-forme utile pour engager le dialogue avec succès avec un large éventail de parties prenantes. De même, le fait d'inviter des décideurs clés à prendre part à un comité national de pilotage pourrait être bénéfique en contribuant à l'adoption de toutes les recommandations politiques et stratégiques

de la part des groupes de travail et du Comité EBT National.



**Schéma 2: Rôles des différentes composantes institutionnelles dans le pays**

### **Comité de Pilotage National**

Le Comité de Pilotage National est composé de membres chargés de l'élaboration des politiques issus de tous les ministères pertinents ainsi que d'acteurs clés issus du secteur privé. Le Comité de Pilotage National apporte une acceptation politique au processus EBT dans le pays et serait chargé de:

- Guider l'équipe EBT nationale
- Apporter une acceptation politique au Plan d'Action Technologique.

### **Equipe EBT Nationale**

L'équipe EBT nationale est le principal organe de décision pour le projet. Le coordonnateur du projet (ou coordonnateur EBT) est le point focal du projet. L'équipe EBT nationale est composée d'un petit groupe de base (c'est-à-dire le Comité national EBT), et d'un groupe plus large de parties prenantes (c'est à dire les groupes de travail sectoriels / technologiques) et les experts (consultants nationaux), qui apporteraient une assistance au groupe central.

#### **a. Coordinateur EBT**

La désignation du Coordinateur EBT incombe à l'entité signant le Protocole d'accord EBT ou l'Accord (ministère responsable). Le coordinateur EBT joue un rôle clé. Il est prévu qu'il assure une coordination parmi les différents groupes pour veiller à ce que ceux-ci travaillent ensemble comme une seule et même équipe. Le Coordinateur EBT sera le point focal pour le projet EBT et le gestionnaire du processus EBT global. Le Coordonnateur apportera une vision et un leadership au projet dans sa globalité, facilitera la communication avec les membres du Comité EBT National, les Consultants Nationaux et les groupes de parties prenantes, formera des réseaux,

compilera les informations, et coordonnera et communiquera tous les produits issus du travail. Un solide leadership et des compétences claires en matière de gestion du coordinateur de projet sont critiques pour le succès de la EBT dans chaque pays. Il est donc recommandé que le Coordinateur EBT dispose de compétences en matière d'animation, de compétences en matière de gestion de projet, et de formation scientifique ou en ingénierie, étant donné que ces compétences aideront à comprendre les spécifications technologiques et les exigences en matière de performance.

## **b. Comité EBT National**

Le Comité EBT National est le groupe central de décideurs et comprend des représentants chargés de la mise en œuvre des politiques issus de ministères pertinents, ou d'autres représentants familiarisés avec les objectifs de développement nationaux, des politiques sectorielles, la science du changement climatique, les impacts potentiels du changement climatique pour le pays, et les besoins en matière d'adaptation. Le nombre de membres du Comité EBT National devra idéalement être limité à moins de dix membres afin de garder le processus de prise de décision relativement simple.

La composition de l'équipe EBT nationale est par ailleurs relativement flexible étant donné qu'elle pourra avoir besoin de voir adjoindre des membres issus du groupe d'acteurs pertinent pour des tâches spécifiques. A titre d'exemple, si l'électricité est l'un des secteurs prioritaires pour l'atténuation, alors un groupe de travail serait constitué qui comprendrait des acteurs issus des régies publiques, des consommateurs industriels, de la société civile, de régulateurs, etc.

Le rôle du Comité EBT National est d'assurer un leadership pour la gestion du projet en association avec le coordinateur EBT. Les responsabilités spécifiques sont notamment les suivantes:

1. Identification des priorités nationales en matière de développement, et priorités sectorielles pour les besoins technologiques ;
2. Décider de la constitution de groupes de travail sectoriels / technologiques ;
3. Approbation des technologies et stratégies pour l'atténuation et l'adaptation recommandées par les groupes de travail sectoriels.
4. Approbation du Plan d'Action Technologique Sectoriel (une feuille de route en termes de politiques qui seront requises pour éliminer les barrières et créer un environnement favorable) et élaboration d'un Plan d'Action Technologique (PAT) National transversal pour l'atténuation et l'adaptation.

## **c. Consultants / Experts Nationaux**

Les consultants nationaux sont des experts nationaux en atténuation et adaptation nationale, sélectionnés par le Comité EBT National en consultation avec UDP. Ils travailleront en étroite collaboration avec le Comité EBT National et divers groupes de travail, et seront directement placés sous la responsabilité du Coordonnateur EBT. La tâche globale du consultant national est le soutien à l'ensemble du processus EBT, en animant et en réalisant des activités telles que la recherche, l'analyse et la synthèse en soutien au projet EBT. Les consultants nationaux seront une composante importante du projet EBT mondial et participeront aux ateliers de développement des capacités au niveau régional organisés par UDP et les Centres Régionaux (CR). Ils seront chargés de fournir les services consultatifs techniques et liés aux processus qui sont nécessaires pour réaliser les EBT et élaborer des Plans d'action technologique (PAT) au niveau des pays. Conjointement avec le coordinateur EBT, les consultants nationaux aideront le coordinateur EBT

à appliquer l'approche participative au processus EBT en assurant l'animation des tâches de communication au sein de l'équipe EBT nationale, par le biais de la communication à l'attention des parties prenantes, la constitution de réseaux, et la coordination et la communication au sujet des produits issus du travail. Il est prévu que les consultants nationaux :

1. Apportent un soutien à l'identification et catégorisation des secteurs prioritaires du pays, et l'identification et priorisation des technologies pour l'atténuation à travers un processus participatif avec une implication à l'étranger des parties prenantes pertinentes;
2. Facilitent avec les groupes de travail le processus d'analyse de la manière dont les technologies prioritaires peuvent être mises en œuvre dans le pays et la manière dont les conditions de mises en œuvre pourraient être améliorées en faisant face aux barrières et en élaborant un cadre propice. Les résultats seront inclus dans le rapport d'Analyse des Barrières et de Cadre Propice (BA & EF);
3. Préparent le PAT National, qui donnera un aperçu des éléments essentiels d'un cadre propice pour un transfert de technologie et consistera en des mesures de développement de marché, des mesures institutionnelles, réglementaires et financières et humaines, ainsi que des exigences en matière de capacités et institutionnelles. Cela inclura également un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre des mesures politiques et stratégiques proposées et évaluer le besoin d'assistance externe pour couvrir les coûts de mise en œuvre supplémentaires.
4. Préparent les rapports EBT, BA & EF, PAT et le rapport final pour le pays. Le rapport PAT comprendra des idées de projets.

#### **d. Groupes de travail Sectoriels / Technologiques**

Les Parties prenantes sont au cœur du processus EBT, car elles sont essentielles pour faire avancer le plan de mise en œuvre après l'achèvement du projet. Pour engager les parties prenantes dans le Processus EBT, une constitution de groupes de travail est proposée. Les groupes de travail peuvent être établis par secteur et peuvent décider des technologies appropriées pour le secteur en question ainsi qu'entreprendre une analyse des marchés / barrières et recommander un cadre propice pour le secteur. Au cas où le Comité EBT National choisirait de donner la priorité aux technologies au lieu de donner la priorité aux secteurs, alors les groupes de travail pourraient être organisés selon des bases technologiques.

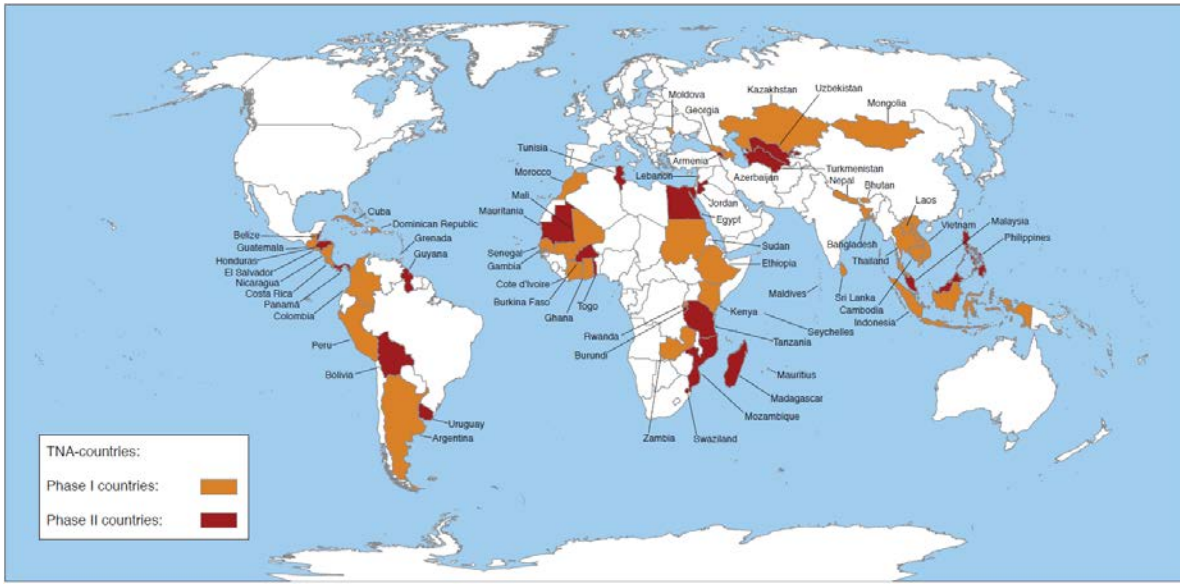
Les groupes de travail pourraient inclure des personnes issues de départements gouvernementaux ayant une responsabilité en matière de formulation de politique et de réglementation, d'industries de secteurs privé et public, de régies électriques et d'organismes de réglementation, de fournisseurs de technologie, du secteur de la finance, des utilisateurs finaux de la technologie (par exemple, les ménages, les petites entreprises, et les agriculteurs), des experts en technologie (par exemple, issus des universités, des consultants, etc.) et d'autres acteurs (organisations internationales et bailleurs de fonds).

#### **Centres Régionaux (CR)**

Le projet EBT actuel (EBT Phase II) sera mis en œuvre dans 25 pays (Voir Schéma 3). Le projet engage deux CR dans chacune des régions (Amérique latine, Afrique et Asie) pour soutenir le processus EBT dans les pays, avec un rôle consistant à générer une plus grande sensibilisation aux besoins en technologie des pays au niveau régional, et à améliorer les capacités au sein de la région<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Ceci peut être utile pour des projets similaires menés par d'autres organisations. Les détails relatifs à des



**Schéma 3. Portée Régionale pour la Phase I et Phase II du projet**

En coopération avec UDP, les CR joueront un rôle substantiel dans la fourniture de soutien technique aux équipes EBT. Les principales responsabilités des CR seraient les suivantes:

1. En collaboration avec UDP, organiser et animer les ateliers régionaux de formation où les participants des différents pays seront formés aux méthodologies pour réaliser l' EBT.
2. Fournir une assistance technique et en matière de processus aux pays de la région au cours de toute la mise en œuvre du projet. Pour ce faire, les CR entreprendraient des missions en direction des pays en fonction des besoins des pays en question.
3. Fournir aux pays des conseils / orientations à travers le « guichet d'assistance» ("helpdesk"), comme cela est demandé par les pays après des ateliers dans le cadre de missions dans les pays et tout au long de la mise en œuvre du projet.
4. Sur la base des demandes des pays, fournir des descriptions de technologie pour les technologies ne se trouvant pas dans les guides de technologie de l' EBT, dans la base de données des fiches d'information provenant des pays, ou dans le Techwiki Climat 6 .
5. En collaboration avec UDP, organiser et animer les ateliers de partage d'expérience au profit des pays.
6. Passer en revue et commenter les rapports EBT, BA et EF et PAT provenant des pays pour améliorer la qualité des extraits, et compiler un rapport de synthèse et un rapport relatif aux bonnes pratiques.

initiatives au niveau pays peuvent être trouvés à la page

[http://en.openei.org/wiki/Concept:CLEAN\\_Programs](http://en.openei.org/wiki/Concept:CLEAN_Programs)

<sup>6</sup> Techwiki Climat est une base de données en ligne relative aux technologies d'atténuation et d'adaptation ;

## **Partenariat PNUE DTU (UDP)**

UDP est l'agence d'exécution pour le projet au niveau mondial avec un rôle principal consistant à soutenir les pays participant au projet EBT:

1. en recommandant aux pays la structure institutionnelle pour la conduite de l' EBT ;
2. en fournissant des idées méthodologiques pour la conduite d'une EBT.
3. en fournissant un soutien aux pays en ce qui concerne les données relatives aux technologies en matière d'atténuation et d'adaptation, par le renforcement du site web Techwiki Climat <sup>3</sup>, en élaborant des guides, et à travers la fonction « Guichet d'Assistance » à la demande qui est disponible au niveau des CR.
4. en assurant une formation aux outils méthodologiques et aux bases de données qui serait assurée dans le cadre des ateliers régionaux de renforcement des capacités.